AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) : NIVEAU OPÉRATEUR

Formation éligible au CPF

Bâtiment

Objectifs

Identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux et mettre en oeuvre les principes de prévention et les consignes de l'encadrement.

Contenus

– Rôles, missions et responsabilités de l'opérateur – Les principaux types de réseaux souterrains et aériens et les risques afférents – La procédure DT-DICT – Prévention et sécurité – Techniques de travaux – Passage du QCM en fin de journée (1 h maxi)

Pré-requis

Aptitude médicale au poste.Etre âgé de plus de 18 ans.Parler et écrire le français.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription après retour du devis signé.

Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 7 h
- Nombre d'heures au total : 7 h

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.Échanges avec les participants et retour d'expérience.Examen par QCM officiel en fin de formation.

Modalités d'évaluation

- Examen final

Validation

Attestation individuelle de compétences en relation avec la réussite ou l'échec au QCM officiel (pour la délivrance de l'AIPR Niveau opérateur par l'employeur).

Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 24€/heure.
Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Pierre-Joël Bonté
2 avenue Averroes
63200 - Riom

Contact
Nabila SAMIR
04 44 44 95 95
greta-auvergne@ac-clermont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU greta AUVERGNE